## SERVICE de RECONNAISSANCE des PLANTES

Cette rubrique ne constitue pas une innovation (voir nos bulletins de 1925 à 1939). Les botanistes dont les noms suivent, membres ou non de la Soc. Bot. du Centre Ouest, proposent leurs services pour aider leurs confrères, les jeunes surtout, à déterminer leurs récoltes.

## - Pour les charophycées:

M. le Chanoine R. Corillion, maître de recherches au C.N.R.S., I8, rue Maurice Berné, 49 - Les-Ponts-de-Cé.

## - Pour les champignons supérieurs:

M. 1e Dr P. Bouchet, 28, rue des Quatre Sergents, 17 - La Rochelle.

- Pour les <u>échantillons pathologiques</u> (mycoses, <u>cécidies</u>):

M. R. Lugagne, 23 - Néoux.

(Envoyer des échantillons suffisamment typiques, pouvant si possible tenir dans une lettre de format ordinaire, accompagnés de 2 étiquettes mentionnant le nom spécifique de l'hôte, le lieu et la date de la récolte, et toutes précisions utiles sur le biotope. L'une des étiquettes sera retournée à l'expéditeur; sauf demande contraire, le déterminateur conservera l'échantillon qu'il est souvent nécessaire de mutiler pour faire des coupes).

- Pour les <u>muscinées:</u>
M. R.B. Pierrot, les Andryales Saint-André, I7 - Dolus (Ile d'Oléron).
(Responsable du fichier Bryophytes du Centre-Ouest).

- Pour les <u>cryptogames vasculaires et phanérogames:</u>
M. E. Contré, Paizay-le-Tort, 79 - Melle.
(Responsable du fichier Cryptogames vasculaires et Phanérogames du Centre Ouest.
Il remercie les très nombreux botanistes qui lui ont communiqué des plantes et des renseignements. La contribution de plusieurs d'entre eux est considérable).

## - Pour le genre Hieracium:

M. B. de Retz, 6 Avenue du Maréchal Leclerc, 78 - Le Chesnay.

(Il est recommandé que, chaque récolte comprenne, autant que possible 2 ou mieux 3 parts d'herbier, la détermination étant d'autant plus sûre et plus précise qu'il est possible d'examiner un plus grand nombre d'échantillons. Cela permettrait aussi au déterminateur de conserver pour son propre herbier l'une des parts envoyées).

D'autres groupes de végétaux pourront à l'occasion être soumis à des spécialistes.

( Nous pensons qu'il est normal de demander aux envoyeurs de dédommager les déterminateurs des frais de correspondance, surtout s'ils désirent que les échantillons envoyés aux fins de détermination leur soient retournés).